

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 16 décembre 2021

DÉLIBÉRATION N° **CD-2021/12/16-1/04****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20211216-lmc100000023073-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 22/12/2021

Réception Préfet : 22/12/2021

Publication RAAD : 22/12/2021

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Tourisme, Routes, Politiques contractuelles et Agriculture
Rapporteur : LAVENKA Olivier

Commission n° 7 – Finances, Ressources Humaines et Administration générale
Rapporteur : LUCZAK Daisy

OBJET : Budget Primitif 2022 - Agriculture.

Le Département souhaite maintenir ses actions en faveur du maintien et de la diversification de l'activité agricole sur son territoire et mener en ce sens une politique agricole ambitieuse, en poursuivant notamment son intervention dans les domaines économique et partenarial.

Ainsi, en investissement, il est proposé la création d'une autorisation de programme d'aides aux investissements agricoles afin d'accompagner les agriculteurs dans leurs investissements permettant une modernisation et une adaptation de leur exploitation, tout en apportant une plus-value environnementale, d'un montant de 500 000 €.

Les crédits de paiement 2022, toutes opérations confondues, s'élèvent à 609 319 € et concernent tout particulièrement le soutien à la chambre d'agriculture, aux investissements forestiers et au projet de plateforme d'approvisionnement de la restauration scolaire de l'Est francilien.

Concernant le fonctionnement, la poursuite des divers partenariats actuels est prévue ainsi que les soutiens financiers à la filière forêt-bois, le fonds d'indemnisation pour les inondations et l'aide exceptionnelle aux apiculteurs.

Les crédits de paiement 2022, toutes opérations confondues s'élèvent à 799 540 €.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2022 de l'opération suivante :

Domaine	Action	Opération	Montant de l'opération (en Euros)
Agriculture	Agriculture	Aide aux investissements agricoles	500 000

Article 2 : de créer les enveloppes de subventions 2022 suivantes :

Enveloppes de subventions de fonctionnement (en Euros)	2022
Agriculture/subventions diverses	173 590
Chambre d'agriculture/convention d'objectifs	496 800
Fonds d'indemnisation agricole/zones inondables	35 000
Fonds d'urgence/aide aux apiculteurs	35 000
Partenariats filière bois	35 000

Adopté à la majorité

Ont voté POUR (36) :

Mme Emma ABREU
M. Éric BAREILLE
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI
M. Thierry CERRI
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Sophie DELOISY
M. Smaïl DJEBARA
M. Yann DUBOSC
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI
Mme Isoline GARREAU
M. Laurent GAUTIER
Mme Anne GBIORCZYK
Mme Julie GOBERT
M. Pascal GOUHOURY
M. Anthony GRATACOS
M. Michel JOZON
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU

Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA
Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (2) :

M. Anthony GRATACOS
Mme Marianne MARGATÉ

Se sont ABSTENUS (8) :

M. Éric BAREILLE
M. Smaïl DJEBARA
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Julie GOBERT
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Marie-Line PICHERY
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Virginie THOBOR

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne